

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Ce dossier concerne l'extension du tram T2 à Eurexpo, ce qui est une nécessité pour que ce grand parc d'exposition, comme tous les grands parcs européens, soit relié par un moyen efficace de transport en commun avec la grande ville de proximité.

Vous le savez, Monsieur le Maire, cette liaison est indispensable à l'activité économique. Des grandes manifestations comme Polutech, ou d'autres salons, souffrent dans leur vie quotidienne du défaut de liaison en transport en commun important avec la Ville de Lyon. L'extension, d'ailleurs, se fera vers le Grand Stade, mais dès maintenant, il nous faut d'abord organiser la concertation publique et c'est l'objet de ce dossier « concertation publique pour cette extension du tramway T2 ».

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, avec ce rapport sur la concertation préalable pour l'extension de tram T2 je ne peux m'empêcher, Monsieur le Maire, d'évoquer le lancinant conflit des TCL qui commence sérieusement à exaspérer les Lyonnaises et les Lyonnais.

Car après la grève d'une heure au printemps, celle des agences commerciales les 31 août et 1^{er} septembre, au moment du renouvellement des abonnements et au lendemain de la grève d'une partie du réseau tram vendredi dernier, voici qu'un préavis de grève de 24 heures renouvelable est déposé à compter du 24 septembre et ce jusqu'au 1^{er} janvier 2010.

Franchement où va-t-on ? Or, avec une journée tous les 5 jours touchée par une grève depuis 5 ans, j'ai tendance à trouver que la liberté d'utilisation des transports publics est sérieusement mise à mal dans cette ville.

Il n'est pas possible d'un côté de nous faire de grands discours sur la place de la voiture en ville, d'essayer de nous faire croire que la suppression de l'obligation de parkings pour les bureaux à la Part-Dieu poursuit un but écologique et non pas financier lié à la promotion immobilière de la tour Incity, et il n'est pas possible aussi de nous demander d'utiliser des moyens de transport alternatifs, et dans le même temps de laisser perdurer une situation pareille.

Le 30 avril 2009, vous aviez rencontré les syndicats de Kéolis. A quoi cela a-t-il servi ? Au vu de ce qu'on annonce j'ai envie de vous dire « à rien » !

Quelle solution pour les scolaires, les étudiants, les travailleurs qui utilisent quotidiennement les transports en commun. Tous ne peuvent pas utiliser le vélo'v et vous le savez.

Quelle solution de transports pour les Lyonnais sinon de reprendre leur voiture ?

Voilà des questions simples auxquelles je vous remercie de répondre sans mépris, mais de façon simplement responsable en tant que Maire de tous les Lyonnais. Merci.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, le Groupe des élus Verts se félicite, bien évidemment, du lancement d'une enquête publique et donc de la consultation de la population.

Nous accueillerons toujours favorablement les projets de transport en commun, moyen de transport pour tous et qui plus est, le plus en accord avec Copenhague.

Nous nous abstiendrons néanmoins, parce que ce projet n'est pas le plus prioritaire à notre sens et d'autres choix nous semblent plus pertinents.

Nous aurions préféré que d'autres projets comme la prolongation du Tramway T1 à Gerland et/ou l'accélération de l'A7 Debourg Feyssine dont l'étude de potentiel montre que ce sont 50 000 voyageurs par jour qui seraient transportés par un tramway qui pourrait s'appeler le T7.

Au-delà des priorités, il y a aussi actuellement des urgences. La ligne C3 Saint Paul - Vaux-en-Velin n'est toujours pas en site propre alors qu'elle transporte, elle aussi, 50 000 voyageurs par jour, soit le double du T3 par exemple.

Enfin les Verts ne sont pas naïfs ou essaient de ne pas trop l'être, et savent que le principal objet de ce projet est de prolonger, cela a été dit, le T2 à Eurexpo pour utiliser les parkings du site afin de desservir le grand stade qui n'a pas notre faveur en ce lieu.

Voilà la raison pour laquelle nous nous abstiendrons.

M. LE MAIRE : Je vais faire une réponse en deux temps, d'abord sur cette réalisation ou du moins une information pour M. Hémon. Dans ce mandat, nous allons prolonger le tramway T1 jusqu'à Debourg, c'est-à-dire construire un nouveau pont sur le Rhône, c'est actuellement en cours de débat donc vous suivez mal l'actualité ! Peut-être n'avons-nous pas assez fait de publicité mais on va prolonger T1 jusqu'à Debourg. Ensuite avec Debourg, on se relie avec le métro puis nous sommes en train, comme vous le savez aujourd'hui, d'ouvrir Jean Macé où vous avez une interconnexion jusqu'où vous voulez.

Entre les gens qui arrivent depuis Bourgoin, depuis l'île d'Abeau, qui ensuite peuvent aller en métro soit sur Gerland, soit sur la Part-Dieu, qui en reprenant T2 aujourd'hui ne peuvent aller que jusqu'à Bron, on va faire un débranchement qui permettra d'aller jusqu'à Eurexpo qui a besoin d'être desservi et ensuite on va essayer de remettre en liaison ce tramway T2 avec T4, avec LEA, de manière à boucler la boucle. C'est quelque chose de fondamental car notre projet aujourd'hui n'est plus dans le développement d'un certain nombre de lignes particulières, mais dans le maillage de l'agglomération de manière à ce que vous puissiez aller d'un point à un autre. Peut-être conviendrait-il que devant notre Conseil municipal, on vienne faire un point sur ce qu'est le maillage à la fois dans la grande région urbaine de Lyon et en même temps dans l'agglomération lyonnaise, vous verriez que cela correspond très exactement à ce que vous souhaitez.

Sur la question posée par Mme d'Anglejan, on agit dans un cadre légal avec une délégation de service public, ensuite avec les gens qui prennent leur responsabilité lorsqu'ils viennent manifester pour l'inauguration du tramway venant de Vénissieux, ce n'est pas moi qui les encourage. Je trouve cela plutôt regrettable en termes de service public aux usagers. C'est vrai que quelque fois on a été un peu choqué sur les grèves surprises qui faisaient que le matin, on vous emmenait et l'après-midi il n'y avait plus ni trams, ni bus, ni métros et vous vous trouviez « plantés » à l'autre bout de l'agglomération. Ce n'est pas extraordinaire, je ne vous dirai pas non plus que lorsqu'il y a des grèves pour le 8 décembre, c'est « top » de chez « top », puisque c'est un des jours où nous recevons la terre entière.

Ceci étant, le droit de grève aujourd'hui est dans la loi, nous ne pouvons que le respecter et nous agissons dans un cadre légal ? Nous ne pouvons pas faire autrement. J'appelle à la responsabilité de chacune et de chacun.

Je regarde un peu les feuilles de paie des uns et des autres. Lorsque je compare, je n'ai pas l'impression que ce soit toujours les salariés des TCL qui soient les plus défavorisés, dans la para-fonction publique territoriale. Quand je regarde la Ville de Lyon, la Communauté urbaine, et les autres mairies, je vois où il y a des faiblesses mais là cela ne me semble pas être totalement le cas. J'appelle à la fois aux négociations du délégataire, mais en même temps à la responsabilité des organisations syndicales.

Voilà ce que je pouvais vous dire et j'espère que la raison triomphera dans l'avenir.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Les Verts s'est abstenu.)

(Adopté.)